

*Industrie forestière*

Les membres du Comité des pêches et des forêts discutent non seulement du problème des pluies acides, mais plus généralement de l'importance des forêts pour les Canadiens. Dans nos délibérations, nous avons parlé de la mission qui nous incombe d'attirer l'attention de la Chambre et de tous les Canadiens sur l'importance des forêts. La forêt assure le gagne-pain de beaucoup de Canadiens d'un bout à l'autre du pays.

Notre comité n'a certainement pas fini de discuter de ce problème.

Le problème ne se pose pas seulement dans le centre et l'est du Canada. On soupçonne maintenant qu'il y a des pluies acides en Colombie-Britannique. Un article récent du *Vancouver Sun*, par exemple, fait état des effets des pluies acides sur les arbousiers. Je crois comprendre qu'on ne sait pas encore si le problème est attribuable aux pluies acides. Néanmoins, on a des indices que le problème se pose dans le sud-est de la Colombie-Britannique, ce dont le ministre provincial de l'environnement a finalement convenu. Les choses vont continuer à s'aggraver si nous ne nous attaquons pas au problème des pluies acides et aux nombreux autres problèmes liés à nos forêts.

Quelles mesures a-t-on prises jusqu'ici et lesquelles se propose-t-on de prendre? C'est là l'objet de ma motion où j'implore le gouvernement, comme je le dis dans la motion, d'édifier une industrie forestière à développement soutenable en prenant des mesures pour réduire les pluies acides et leurs répercussions sur nos forêts.

Les députés savent qu'il existe au Canada un certain nombre d'ententes fédérales-provinciales dans le domaine forestier. La Chambre et notre comité des forêts ont souvent discuté de ces accords et de leur importance, ainsi que de l'importance que peuvent revêtir ces accords pour les provinces, l'industrie, la main-d'oeuvre et tous ceux qui travaillent dans ce domaine. Je veux parler en particulier d'une entente que le gouvernement fédéral a conclue dans l'est du Canada, plus précisément avec le Québec, où des fonds seront consacrés à un programme de recherche accélérée—je tire ces renseignements du Budget des dépenses—qui comprendra notamment l'étude de la fertilisation comme moyen de traiter les zones touchées.

Je crois que le sujet de ma motion est directement lié aux débats qu'ont tenus dernièrement la Chambre et le comité au sujet de l'importance des ententes dans le domaine forestier.

Dans les quelques minutes qui me restent, je voudrais établir un lien entre d'une part nos grandes préoccupations concernant les pluies acides et leurs répercussions sur nos forêts et d'autre part certaines des méthodes que nous pouvons utiliser pour essayer de régler ce problème. Je parle ici de l'entente visant le domaine forestier qu'envisagent de conclure les gouvernements fédéral et provinciaux, plus précisément le Québec dans le cas qui nous intéresse.

Je vous ferais remarquer, monsieur le Président, ainsi qu'à tous les députés, que ces accords ont déjà permis à divers paliers de gouvernement d'atteindre plusieurs buts, ce qui est notamment le cas de l'industrie forestière. Ces ententes sur la mise en valeur des ressources forestières, comme on les appelle, et particulièrement l'entente fédérale-québécoise, servent à garantir le développement durable de notre industrie forestière et une certaine planification dans ce secteur.

En Ontario, nous avons un accord forestier qui est plutôt en suspens en ce moment. Le ministre a laissé entendre au comité l'autre jour qu'il ne révélerait pas les critères qu'il entend utiliser pour négocier un nouvel accord avec l'Ontario et les autres provinces. Je prétends que ce comité et la Chambre doivent savoir exactement quels critères les autorités fédérales peuvent utiliser en collaboration avec la province pour essayer de résoudre les problèmes que posent les pluies acides en Ontario et dans d'autres provinces.

Comme vous le savez probablement, monsieur le Président, le ministre a beaucoup discoursu au sujet de la planification à long terme de l'industrie forestière. Les membres du comité ont abordé la question avec le ministre pour obtenir plus de précisions. Les premières ententes de mise en valeur des forêts prévoyaient que les provinces devaient présenter des plans de 20 ans. Le ministre a-t-il ces plans?

Nous l'espérons, tout comme nous espérons que le ministre est en pourparlers avec les six provinces dont la situation n'est pas encore réglée. Nous savons qu'il a convoqué une réunion toute prochaine des ministres des Forêts de tout le pays pour juin. A mon sens, il serait temps en juin de passer à l'action et de régler ce problème. Si j'ai parlé des accords forestiers, c'est que c'est par ce truchement surtout que le gouvernement et nos gouvernements provinciaux pourront tenter de mettre en oeuvre certaines des politiques et d'effectuer les recherches qui sont nécessaires pour combattre les effets des pluies acides sur nos forêts.